

# LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Léon DUPONT LACHENAL

Pie VII captif à Grenoble en 1809 (avec des documents inédits)

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1934, tome 33, p. 65-73

© Abbaye de Saint-Maurice 2011

# PIE VII

## captif à Grenoble en 1809

(avec des documents inédits)

*L'Illustrazione Vaticana* vient de publier<sup>1</sup> sur la captivité de Pie VII de larges extraits d'un document inédit jusqu'ici, retrouvé dans les archives de la famille Poggioli, qui a bien voulu le communiquer à la dite revue. Il s'agit d'un manuscrit émanant de l'aide de chambre de l'infortuné Pontife, où sont décrites avec détails l'arrestation du Pape et ses pérégrinations, jusqu'à l'emprisonnement de Savone. Ce n'est pas un journal : l'auteur n'écrit qu'en 1812, après son retour forcé dans sa famille, après une détention de près d'un an dans la forteresse de Fénellette. Il fait appel, pour écrire, à sa seule mémoire, et s'il consigne ainsi ses souvenirs, c'est pour répondre aux demandes réitérées d'un ami, et sans doute aussi pour satisfaire les vœux de plusieurs, car, en notant ces faits douloureux, il pense à l'émoi qu'ils soulèveront dans beaucoup de cœurs, et à leur valeur pour l'histoire.

Cette relation est en effet du plus haut intérêt, bien que le style soit inférieur aux événements. Le savant P. Delehaye, directeur des Bollandistes, y retrouverait les « lieux communs » à tous les Passionnaires », soit la triple insistance sur la sainteté de la victime, l'impiété du bourreau, et la fidélité de l'auteur à son héros. Mais, dépouillées de l'emploi excessif des superlatifs, ces trois notes demeurent parfaitement justes.

Enlevé brutalement de son palais par le général Radet, commandant de la gendarmerie française dans Rome, déjà soustraite au Pape, Pie VII dut subir l'autorité de ce général jusqu'à Florence, où l'on se rendit par Redicofani et Pogibonzi. Mariott, chef de la gendarmerie de Florence, fut ensuite substitué à Radet, puis Boazar, commandant lui aussi de gendarmerie à Gênes. Par Lerici et La Castagna, le Prisonnier cheminait en direction de Gênes, quand, à La Castagna, pour éviter la grande ville, il fallut embarquer, de nuit, et, pendant des heures, contourner le port pour arriver à San Pier d'Arena, où le débarquement eut lieu. Novi, Rocchetta, Alexandrie, Monza, virent successivement le Pontife. Conduit en France, il fut l'objet d'un accueil très ardent de tous les fidèles.

Grenoble marque l'étape la plus avancée pour lors de ce voyage contraint de Pie VII en France. Laissons la parole à son aide de chambre :

(1) 1933, n° 24, 16-31 déc. ; 1934, n° 1, 1-15 janv. , et n° 3, 1-15 févr.

Nous voici, sortis d'Italie et entrés en France, dans le Dauphiné, où, d'après ce qu'on put connaître dans la suite, aurait dû être fixée la demeure du Pape. Dans presque toutes les localités, quelque petites qu'elles fussent, le Pape fut l'objet de la vénération universelle ; le Saint-Père reçut les plus grands témoignages de respect tant dans les hôtels que dans les mairies, et les populations s'aidaient plus ou moins tour à tour, et elles rivalisaient de zèle par une noble émulation. Cependant, sur une distance de plusieurs milles, avant que nous arrivions à Grenoble, une pluie diluvienne s'abattit sur les voitures, si bien que chacun de nous fut en peu de temps aussi mouillé que si on l'avait plongé dans une fontaine. Le Saint-Père ne fut pas épargné par cet accident, et il eut à souffrir beaucoup plus que les autres des suites malheureuses de cette aventure à cause de la délicatesse de son tempérament et de son état de santé qui permettaient de tout redouter.....

.....Pourtant, au milieu de tant d'adversités, il paraissait extérieurement toujours égal à lui-même, comme s'il n'avait eu à se plaindre de rien. C'est une preuve incontestable de la solidité de sa vertu, et de la sainteté qu'il pratiquait avec tant de franche fermeté.

A Grenoble, le Pape descendit à la Préfecture ; il y fut reçu par le sous-préfet, car le préfet était absent : ce dernier, un homme honnête, n'avait pas trouvé bon d'être présent, car il ne voulait pas être l'instrument sacrilège du gouvernement dans le mépris que celui-ci faisait de la dignité pontificale. Il n'y a pas en douter, Boazar, et l'empereur avec lui, se flattaient de voir le Pape délaissé en ce lieu ; ils croyaient qu'en l'y gardant, ils mettraient fin à toutes les ovations et à toutes les marques de vénération qu'il avait reçues jusque-là, de sorte que lorsqu'il y serait enseveli, l'idée du Pape, et du Pape souverain de Rome, disparaîtrait insensiblement. De fait, l'étonnement de Radet, de Mariott et enfin de Boazar était extrême.....

A sa grande surprise, Boazar dut constater de ses yeux, et en France même, la force puissante que notre sainte religion exerce sur le cœur des fidèles. Ce fut en vain que le sous-préfet, le commandant militaire de Grenoble et Boazar lui-même eurent recours à toutes les précautions possibles pour tenir le Saint-Père au secret ; ce fut en vain qu'ils prirent toutes les mesures pour dissiper tous les rassemblements

populaires, puisque dès le premier jour de l'entrée à Grenoble, il se présenta une telle multitude venue de tous les alentours, qu'il fallut prendre des dispositions pour satisfaire le désir pieux de voir le Saint-Père et de lui baiser le pied. C'est pourquoi on choisit une pièce qui donnait sur le jardin où pourrait se réaliser un désir aussi ardent, et on détermina les heures où les foules pourraient être reçues. Pendant dix jours, la population put donc accourir et, sous la surveillance d'un bon nombre de soldats et de gendarmes destinés à la tenir en respect, baiser en silence le pied du Saint-Père.

Le cardinal Pacca nous a laissé dans ses Mémoires des détails concordants sur l'enlèvement et la voie douloureuse de Pie VII. Le 21 juillet le cardinal avait rejoint le Pape à St-Jean de Maurienne d'où la même voiture les conduisit à Grenoble.

La route était couverte de monde accouru des pays voisins, et la foule allait croissant à mesure que nous approchions de Grenoble. C'était un spectacle touchant de voir ce bon peuple se mettre à genoux d'aussi loin qu'il apercevait la voiture, et attendre ainsi le passage du Pape pour recevoir sa bénédiction. Plusieurs nous accompagnaient en courant, et de jeunes personnes jetaient des fleurs dans la voiture pour que le Saint-Père daignât les bénir. Elles lui témoignaient hautement leurs sentiments de respect et de vénération, et je me souviens qu'une d'elles criait en pleurant : « Que vous avez l'air maigri, Saint-Père ! Ah ! ce sont les grandes afflictions que l'on vous donne... » Et, lorsque le Pape étendait la main pour les bénir, elles s'élançaient pour la baiser, quoique la voiture courût très vite, au risque d'être écrasées par les roues ou foulées par les chevaux des gendarmes. En entrant dans la ville, nous vîmes les fenêtres, garnies de spectateurs, et la rue encombrée de peuple qui s'agenouillait en demandant la bénédiction. On peut dire ici de Pie VII ce que quelques années auparavant on avait dit de son prédécesseur, que son entrée à Grenoble n'était pas celle d'un prisonnier conduit par la force au lieu de sa destination, mais celle du meilleur des pères, qui, après une longue absence, revient au sein d'une famille chérie qui lui prodigue les marques les plus touchantes de son amour et de son respect. Ce concours extraordinaire des peuples, ajoute le cardinal, ces témoignages

unanimes de vénération que le Pape recevait sur son passage ont toujours été pour moi un spectacle, je ne dirai pas seulement prodigieux, mais même surnaturel <sup>1</sup>.

Sur cette vénération que tout un peuple témoigna au Pontife exilé, pendant son arrêt à Grenoble, nous avons la bonne fortune d'ajouter ici à ce que l'on sait quelques notes inédites, extraites de deux lettres que M. A.-M. Dupont-Lachenal, de Genève, a tirées de ses papiers à notre intention.

La première, datée de Grenoble, le 22 juillet 1809, est adressée par M. Rey, cadet, à « Monsieur Rey, procureur impérial à Bonneville, par Genève, Léman ». La Haute-Savoie forme alors, en effet, un département français, dénommé Léman, et dont Genève est le chef-lieu.

Après avoir traité de diverses affaires économiques et pécuniaires, notre épistolier écrit :

Un peu pressé, je ne puis plus que te dire : que le Pape est arrivé hier à 6 heures du soir à Grenoble. L'on dit qu'il a été enlevé du Vatican pour des raisons d'une grande importance. Dans le public elles varient à l'infini : je ne me hasarderai pas à émettre là-dessus mon opinion parce que les motifs que l'on en donne me paraissent tous dénués de probabilité. Au surplus il est renfermé à l'hôtel de la préfecture d'où il ne sortira qu'une heure par jour pour se promener dans le jardin, qui sera fermé au public pendant ce tems (et c'est encore des *on dit*).

La police impériale veille : il faut être prudent jusque dans sa correspondance, alors surtout qu'on a un frère revêtu d'une magistrature. On sent quelque nervosité dans la main de Rey, qui, après le mot « raison » en a déjà griffonné deux autres, qu'il biffe avant de continuer : il pèse ses mots, on le sent. D'ailleurs les renseignements précis font défaut au public : on ne sait pas, par exemple, qu'au moment de son arrestation Pie VII était au Quirinal, résidence plus salubre que le Vatican pendant l'été.

La deuxième lettre que nous avons sous les yeux, est adressée par le jeune Rey à sa sœur Françoise, qu'à la mode du pays on appelle dans le cercle intime Fanchette. Un agréable badinage, les petites brouilles familiales et les menus potins de Grenoble s'y mêlent à des détails intéressants sur le séjour du Souverain Pontife. Aussi n'hésitons-nous pas à publier cette épître en entier et avec son orthographe :

(1) Dans Rohrbacher : *Hist. de l'Eglise*, t. XXVIII, éd. 1848-49, pp. 87-88.

Du 1.<sup>er</sup> août 1809

Ma chère Fanchette,

Tu trouveras renfermé dans la présente, 4 petites Croix en argent, qui ne sont pas à la vérité très jolies, mais qui ont l'avantage d'avoir été bénie par Sa Sainteté. Les gravures qui les accompagnent sont son image frappante. Le Pape en les bénissant a accordé à ceux qui en seroient propriétaires, indulgence pléinière à leur heure fatale. — Tu pourras disposer du tout à ta volonté : seulement, je te prierais d'offrir à ma tante Pathod, l'une des Croix avec une gravure ; puisse-t-elle les accepter avec autant de plaisir que son filleul en auroit à lui prouver combien le retour de son amitié et de sa bienveillance lui seroit agréable : fais lui agréer, en même tems, mes respects affectueux.

Le Pape est parti ce matin ; l'on croit qu'il est emmené à Paris ou à Avignon. Pendant son séjour à Grenoble, une foule immense se portait tous les jours sur les 6 heures au jardin public pour y recevoir sa bénédiction, et il n'a jamais manqué, avant de penser à sa promenade, de faire le tour du jardin en bénissant le peuple qui se trouvoit en dehors des grilles. Sa physionomie pleine de douceur, sa résignation, son affabilité, et le recueillement des assistants, tout contribuoient à rendre ces Scènes intéressantes. Quand à sa liberté, elle n'étoit que fictive. Le Conseiller de Préfecture qui faisoit les honneurs de la Maison du Préfet pendant son absence, avoit probablement cru plaire au gouvernement, en ne laissant pénétrer personne auprès de lui ; son légat ni aucun ecclésiastique ne pouvoient le voir ; et ce n'est que depuis deux jours, que l'on a reçu, dit-on, ordre de Notre Empereur de lui laisser entière faculté de voir et d'entretenir qui bon lui sembleroit, et de lui rendre tous les honneurs dus au Chef de l'Eglise : cependant Mr. Gérard ne voulait pas encore entendre raison, parce que les ordres ne lui avoient pas été adressés directement.

Pour se faire une idée de la bêtise de ce Conseiller, il faut connaître les 2 anecdotes suivantes.

Un Banquier de Grenoble étoit chargé de remettre une somme d'argent au Pape : il se présente très respectueusement chez lui, et n'est pas peu surpris de voir Mons<sup>f</sup>. le

Conseiller familièrement assis à côté de Sa Sainteté. Mais il le fut bien davantage, lorsque M<sup>r</sup>. Gérard le pria tout bonnement de prendre un siège. Le Banquier lui répondit sèchement *qu'il ne lui convenoit pas d'être assis devant une tête couronnée.*

La seconde est plus sotte encore.

A l'instant où le Négociant faisoit part au pape qu'il avoit ordre de *ses Correspondants de Rome* de lui remettre 54 mille francs, notre Conseiller prend la parole, et dit au Pape en lui frappant de sa main sur la cuisse « hé bien, Papa, v'la de l'ognon. » Ces deux traits sont historiques et ne contribueront pas à donner de la considération à Mr. Gérard, quoiqu'il passe pour avoir des talents dans la partie administrative.

Du reste chacun raisonne à sa manière sur la Translation de la puissance spirituelle en France. Quand à moi qui ne me mêle pas du tout des affaires politiques, je ne doute pas que ce ne soit le résultat de quelques grandes vues d'intérêt.

Adieu, ma chère Fanchette, j'aurais désiré que ma bourse m'eût permis de te faire un plus joli cadeau, quand à la matière ; mais puisque l'intention est réputé fait, j'espère que tu le recevras avec autant de plaisir que j'en éprouve à t'exprimer les sentiments d'amitié et de reconnaissance de

Ton affectionné frère  
Rey.

L'on a recommandé que quand on encadreroit les gravures, il falloit brûler les morceaux que l'on y enlèveroit.

Il faut penser que les postes étoient peu sûres, et que l'on redoutait la censure, pour comprendre le dernier alinéa de cette lettre, avant les adieux. Rey est habile à construire une phrase ou deux qui puissent tout dire, et rien en réalité !

Quant à M. Gérard, il étoit trop uniquement fonctionnaire pour pouvoir élever un peu haut son esprit.

Le clergé de Grenoble, lit-on dans Rohrbacher,<sup>1</sup> ne put pas obtenir d'aller au-devant du Pape et de le complimenter ; on défendit aussi de sonner les cloches. Tandis que le Pape étoit

(1) *Op. cit.*, pp. 88-89.

logé à l'hôtel de la préfecture, le cardinal Pacca (son légat) l'était dans une maison voisine. Le but du gouvernement était d'isoler le Pape de ses conseillers les plus fidèles et les plus capables. Le cardinal Pacca crut devoir communiquer à Pie VII ses réflexions à cet égard, dans une lettre du 29 juillet.

Dans cette lettre, raconte le cardinal, je me permettais d'abord quelques observations sur la conduite des domestiques, qui, dans les cours en général, font peu d'honneur à leur maître ; passant ensuite à l'objet que j'avais principalement en vue, je lui représentais que tous les yeux de l'Europe étaient fixés sur sa personne ; que, se trouvant sans ministres, sans conseillers, tout ce qu'il dirait, tout ce qu'il ferait, ne pourrait être attribué qu'à lui-même. Je le prévenais que le gouvernement ne manquerait pas de l'entourer de cardinaux qui ne seraient pas *de la race de ces hommes par lesquels s'opère le salut d'Israël* : paroles prophétiques qui ne se vérifièrent que trop à Savone.

Nous avons vu que le matin du 1<sup>er</sup> août le Pape dut quitter Grenoble. Le même jour, le cardinal Pacca fut conduit à Fénestrelle, forteresse sur un des points les plus élevés des Alpes, entre le Piémont et le Dauphiné : il y expia par trois ans et demi de captivité le tort d'avoir été fidèle à son souverain<sup>1</sup>.

Mais revenons au récit Poggioli, qui cadre trop avec les sources précédentes pour les séparer. A Grenoble donc,

seul l'évêque, un homme de grande piété, de mérite, plein de respect pour le Saint-Siège, fut éconduit chaque jour et privé de cette consolation [de voir le Pape] ; on craignait peut-être les conséquences de son entrevue avec le Pasteur des pasteurs.

Pendant la nuit du onzième jour de notre séjour à Grenoble, l'ordre de partir pour Valence nous arriva à l'improviste ; on voulait, par ce transfert, éviter les effets de la colère du peuple qui avait, le onzième jour, manifesté de l'insubordination envers le gouvernement, parce que le Pape ne s'était pas montré dans le jardin aux heures accoutumées. Il avait eu recours lui-même à cet expédient de ne pas paraître, bien qu'il en eût la permission, parce que Boazar et le sous-préfet, invités à un dîner somptueux, ne

(1) *Ibid.*, p. 89.

pouvaient être présents ; et il avait pris cette détermination par prudence pour n'être pas rendu responsable d'incidents regrettables, s'il s'en était produit. Mais le peuple ignorait ces sages dispositions, il avait cru qu'on faisait violence au Saint-Père, et frémissait en murmurant contre le gouvernement. Le fait est qu'il fallut partir pour Valence, nous y fûmes logés dans un très mauvais hôtel où le Saint-Père eut encore à souffrir ; il fut obligé de coucher dans un lit d'une malpropreté inimaginable. Heureusement pour nous tous, nous partîmes aux premières heures du jour pour aller directement à Avignon.

On ne peut comprendre comment Boazar put avoir l'idée de nous faire entrer si ouvertement et en plein jour, pour le relais des chevaux, dans une ville dont le Saint-Père était le souverain légitime, et où se trouvent encore tant de beaux monuments dus à la magnificence des Papes, maîtres absolus de ces belles provinces.....

C'est dans la nuit du 5 au 6 juillet 1809 que le général Etienne Radet avait assailli le Quirinal et emmené Pie VII. Après quarante et un jours d'un voyage pénible et incertain, le Prisonnier arrivait enfin à Savone, venant de Nice. Dans la petite cité ligure, la captivité du Pontife devait se prolonger jusqu'au 19 juin 1812. Cette détention, adoucie par moments, fut en général très dure. Savone avait été indiquée à Napoléon par Fouché, de préférence à Paris où l'opinion publique aurait été plus impressionnée par la présence du Pontife. On espérait lasser la patience du Pape, obtenir plus facilement de lui ce qu'il avait refusé alors que la pompe traditionnelle du Quirinal et du Vatican l'entourait et lui donnait comme la sensation d'un empire universel. Fouché et Napoléon se trompaient<sup>1</sup>.

Léon DUPONT LACHENAL

La place nous manque ici pour relater plus en détails ce douloureux chapitre de l'Histoire de l'Eglise. Rappelons cependant que nous devons des détails très précis à deux personnages qui, en face l'un de l'autre, ont été les témoins principaux, ou même les acteurs de ces événements : le général Radet et le cardinal Pacca. Les Mémoires du cardinal secrétaire d'Etat ont été publiés dans la collection de ses œuvres complètes, en 1846, et

(1) F. Mourret : *Histoire de l'Eglise*, t. VII, pp. 368-370.

ceux du général ont été insérés dans le tome 1<sup>er</sup> des œuvres du cardinal. Avant Pacca et Radet, Artaud de Montor édita une Histoire de Pie VII qui « a la valeur d'un témoignage direct pour bien des événements, à cause de la part qu'y a prise l'auteur lui-même » (Mourret, *op. cit.*, pp. 8-9). En 1848, l'abbé Rohrbacher, dans sa monumentale Histoire de l'Eglise, utilisait ces trois séries de souvenirs, dont deux venaient alors à peine d'être livrées au public. Mais, en confrontant attentivement le récit tiré des archives Poggioli, que l'Illustration Vaticane vient de publier, avec l'ouvrage de Rohrbacher, il semble bien probable que, sans le nommer, cet historien en a eu connaissance (Rohrbacher, *op. cit.*, t. XXVIII, édit. 1848-49, pp. 70-90). Enfin, H. Chotard a groupé dans un volume édité à Paris en 1887 les détails qu'il put tirer de lettres et mémoires inédits sur la captivité de Pie VII à Savone. Il nous a paru intéressant d'ajouter à ces documents, les lettres qu'on vient de lire, et de rassembler en un seul article les principales connaissances que l'on a du séjour du malheureux Pie VII dans la cité dauphinoise.

L. D. L.